

Bulletin d'adhésion 2025

Adhérer à l'UNSa, c'est adhérer à ses valeurs et respecter ses statuts

M. Mme **Nom** **Prénom**

Adresse personnelle

Code Postal Ville

Situation professionnelle : Etablissement ou service

Coordonnées téléphoniques (fixe prof & portable).....

Adresse mail

Corps **Grade** **Indice Majoré**

.. **Temps partiel** %

Ré-adhésion Titulaire Stagiaire Contractuel Retraité

Je règle le montant de ma cotisation annuelle 2025 d'un montant de : €

- en une seule fois par chèque
- en 2 fois par chèque (joindre chèques datés) ou virement
- en 1 prélèvement
- en 5 prélèvements sur mon compte bancaire.

Attention veillez à ce que votre compte soit approvisionné. **Tout rejet est facturé.**

Pour le paiement fractionné par prélèvement SEPA, **je remplis et signe le mandat ci-dessous et je joins un RIB au format IBAN BIC**

Référence unique de mandat :

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA
A compléter et à nous retourner
Accompagnée de votre bulletin d'adhésion

N° identifiant créancier
SEPA

FR49ZZZ645245

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'UNSA SPJJ à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'UNSA SPJJ. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

ORGANISME CREANCIER

Nom :
Prénom :
N° Rue :
.....
[][][][][]
.
Code Postal Ville

<p>SYNDICAT DE LA PROTECTION JUDICIAIRE</p> <p>DE LA JEUNESSE UNSA SPJJ</p> <p>21 rue d'Aboukir</p> <p>75002 PARIS</p>
--

TYPE DE PAIEMENT : En cas de paiement par virement nous proposons une reconduction tacite, si vous ne le souhaitez pas merci de cocher la case ci-dessous

Non

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

Identification internationale (IBAN)

IBAN [][][][] [][][][] [][][][] [][][][] [][][][] [][][][] [][][][]

Identification internationale de la banque (BIC)

BIC [][][][][][][][]

Signé à le : Signature :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

L'organisation syndicale a besoin de forces militantes

pour

- ✓ Constituer un collectif riche de la diversité géographique et professionnelle de ses membres
- ✓ Développer son audience sur l'ensemble du territoire
- ✓ Faire connaître ou reconnaître ses spécificités dans la réflexion et l'action
- ✓ Gagner en réactivité sur tous les dossiers professionnels
- ✓ Défendre et accompagner au plus près du terrain les personnels qui le nécessitent

J'accepte de représenter l'UNSA SPJJ :

- Au comité technique interrégional (C.T.i.R.)
- Au comité technique territorial (C.T.T.)
- Au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental

J'accepte d'être correspondant local de l'UNSA SPJJ

Se syndiquer c'est :

- ✓ Joindre sa force aux autres et être ainsi mieux informé et défendu
- ✓ Renforcer le poids de l'UNSA SPJJ auprès de l'administration pour défendre tous les personnels dans leurs droits individuels et collectifs, et défendre également l'avenir de la PJJ.
- ✓ S'intéresser à nos professions et à leur devenir
- ✓ Participer à la vie du syndicat en élisant les responsables et en votant sur les orientations

à noter : la cotisation syndicale est en partie déductible des impôts sur le revenu :

Exemple une cotisation de 126 € ouvre droit à un crédit d'impôt de 83 € ; reste à votre charge 43 €

UNSA SPJJ – cotisations pour l'année 2025– montant annuel -					
<i>*La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66% du montant versé- ce que vous paierez après impôt.</i>					
Indice majoré	Montant en €	Indice majoré	Montant en €	Indice majoré	Montant en €
Inférieur à 370	68 € <i>*(23.12)</i>	511 à 550	126 € <i>*(42.84)</i>	751 à 800	210 € <i>*(71.40)</i>
371 à 410	84 € <i>*(28.56)</i>	551 à 610	147 € <i>*(49.98)</i>	Au—delà	227 € <i>*(77.18)</i>
411 à 450	94 € <i>*(31.96)</i>	611 à 700	168 € <i>*(57.12)</i>	Contractuels C ou B	68 € <i>*(23.12)</i>
451 à 510	110 € <i>*(37.40)</i>	701 à 750	189 € <i>*(64.26)</i>	Contractuels A	100 € <i>*(34)</i>
RETRAITÉS : cotisation forfaitaire de 20 € pour les catégories C, 40 pour les catégories B et 60 pour les catégories A					